



Saint-Eusèbe

Infos

Bulletin d'informations - avril 2022 - N° 1

FINANCES

Vote des taux d'imposition 2022

Les taux d'imposition inchangés depuis plusieurs années ont été reconduits à l'identique sans augmentation.

A savoir

- Taxe foncier bâti : 25.53 %
Recette attendue : 111.515 €
- Taxe foncier non bâti : 40.89%
Recette attendue : 11.245 €

CANTINE SCOLAIRE

Tarifs applicables au 01/04/2022

La Société Mille et Un Repas a informé la commune d'une revalorisation des prix de restauration au 1^{er} avril 2022 de 6,5% pour faire face à un contexte d'inflation inédit avec une explosion des prix alimentaires et des prix des matières premières...

Le prix du repas facturé à la commune passera ainsi de 3,51 € à 3,74 € TTC. Le conseil municipal au cours de sa séance du 23 mars 2022 a décidé de répercuter cette hausse sur son prix de vente. Le prix du repas passera à 4,73 € au lieu de 4,50 € à partir du 01 - 04 - 2022.

Lancement d'une nouvelle consultation pour la préparation et la fourniture des repas

Le marché de prestation de confection et de livraison des repas du restaurant scolaire attribué à la société Mille et Un Repas arrive à expiration à la fin de l'année scolaire.

Une nouvelle consultation a été lancée pour choisir un nouveau prestataire.

INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Les parents d'enfants nés en 2019 ou les nouveaux arrivants dans la commune qui souhaitent demander une inscription à l'école de Saint-Eusèbe pour la rentrée de septembre 2022 doivent retirer un dossier d'inscription directement en mairie ou le demander par mail à l'adresse suivante : mairiesaint-eusebe@orange.fr

LE MOT DU MAIRE

J'aurais tellement aimé vous dire qu'après avoir traversé une période compliquée le meilleur est devant nous, mais la réalité du moment m'oblige à vous exprimer un sentiment différent car il nous faudra, cette année encore relever bien des défis.

La crise sanitaire fait encore partie de notre quotidien, même si nous avons appris à vivre avec, s'est rajoutée la guerre en Ukraine, aux portes de l'Europe, avec des conséquences que nous commençons à peine à percevoir et qui vont inévitablement impacter nos vies...

La hausse des prix se fait déjà ressentir sur le budget de fonctionnement de la commune (hausse de 6.5% pour la fourniture des repas à la cantine, du chauffage pour les bâtiments communaux, etc...)

Le conseil municipal n'a pas souhaité augmenter les impôts locaux, l'équilibre du budget passera donc par des économies sur certaines dépenses de fonctionnement.

Côté investissement en 2022 est prévu en fin d'année, le renforcement électrique du hameau de Thusel, avec enfouissement des réseaux. En parallèle à ces travaux, la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie financera le remplacement de la canalisation d'eau potable.

Vous trouverez sur cette nouvelle feuille d'info trimestrielle, les différentes décisions du conseil municipal et quelques petits mais importants rappels pour vivre en bonne harmonie et prendre soin de notre belle commune.

Restant à votre écoute... Bonne lecture.

Jean-François PERISSOUD

RECENSEMENT CITOYEN

Quand le faire ?

Si vous êtes né Français, vous devez faire votre recensement citoyen à compter de votre 16^e anniversaire et jusqu'à la fin du 3^e mois qui suit.

Pourquoi faut-il faire ce recensement ?

Il est obligatoire et cela vous permet :

- D'obtenir une attestation de recensement
- D'être convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). Participer à la JDC (ou en être exempté) est obligatoire pour s'inscrire à partir de l'âge de 18 ans à un examen (CAP, Baccalauréat...) à un concours administratif ou l'examen du permis de conduire en France.
- D'être inscrit automatiquement sur les listes électorales dès l'âge de 18 ans.

Quelle démarche ?

La démarche se fait à la mairie de la commune de votre domicile avec les documents suivants :

- Carte Nationale d'Identité ou passeport valide
- Livret de famille à jour
- Un justificatif de domicile.

Une attestation de recensement vous sera délivrée.

ECLAIRAGE PUBLIC

Le conseil municipal a validé le remplacement de deux lampes publiques hors d'usage

- Une située au hameau d'Orbesy-Haut (n°19)

Montant total HT : 1 .557,03 €.

Subvention du SIESS* : 622,81 €

Dépense pour la commune : 934,22 €

- Une située au hameau de Tignerand (n°26)

Montant total HT : 1 .454,25 €.

Subvention du SIESS* : 581,70 €

Dépense pour la commune : 872.55 €

* SIESS : *Syndicat Intercommunal d'Energie et de Services de Seyssel*

DEFENSE INCENDIE

Convention avec la SAUR dans le cadre du contrôle des poteaux incendie. Malgré le transfert de la compétence de l'eau potable à la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie, la responsabilité du service incendie relève toujours des pouvoirs de police du Maire et les dépenses afférentes, notamment la vérification et l'entretien des prises incendie doivent être prises en charge par le budget communal.

Anciennement ces vérifications étaient effectuées annuellement par les sapeurs-pompiers qui n'exercent plus ce suivi de la même façon.

Après consultation et soucieuse de conserver les équipements de lutte contre l'incendie en bon état de fonctionnement, la commune a décidé par délibération de confier à la SAUR, le soin d'assurer l'entretien et la vérification des poteaux incendie communaux au nombre de 16.

Coût de la prestation : 710.40 Euros.

EGLISE

Travaux 2022

Le conseil municipal a confié au Chantier Local d'Insertion la remise en état des portes extérieures de l'église qui ont besoin d'un petit coup de peinture.

Montant de la prestation hors fournitures : 1.576 Euros.

En 2021 le Chantier Local d'Insertion était intervenu dans la commune pour la réfection des peintures des abris-bus et la réfection des joints des marches de l'église pour notre plus grande satisfaction.

TRAVAUX • THUSEL

RENFORCEMENT ELECTRIQUE ET ENFOUISSEMENT DES RESEAUX REPLACEMENT D'UNE CANALISATION D'EAU POTABLE

La puissance du réseau électrique devenant insuffisante sur le hameau de Thusel, le conseil municipal a décidé de son renforcement avec l'installation d'un nouveau transformateur.

Est également prévu en même temps l'enfouissement des lignes électriques et téléphoniques pour une plus grande sécurité.

Coût estimatif des travaux : 480 000 Euros subventionnés à hauteur de 235 295 Euros par le SIESS.

Reste à la charge de la commune : 245 000 Euros.

Ces travaux seront financés sur les fonds propres de la collectivité et par un emprunt de 100.000 Euros souscrit auprès du Crédit Agricole des Savoie au taux de 0.45% sur dix ans.

En parallèle à ces travaux est également prévu le remplacement de la canalisation d'eau potable qui date des années 1930 par une canalisation diamètre 100mm. Ces travaux sont financés entièrement par la Commu-



nauté de Communes Rumilly Terre de Savoie.

La commune profitera de ce chantier pour remplacer les bornes incendie existantes et en installer une nouvelle. Travaux à la charge du budget communal.

Ces travaux sont prévus sur le deuxième semestre 2022. Une information sera faite aux riverains pour les informer du début des travaux.



TRAVAUX • CHEMIN DE LA CORDY

RENFORCEMENT DU RÉSEAU D'EAU PLOUVIALE

Au mois de juin 2021, des pluies diluviennes ont causé de nombreux dommages sur les routes communales et chemins ruraux, ainsi que chez des riverains, notamment sur le secteur de Thusel.

Pour pallier autant que faire se peut ce genre de problèmes, des travaux ont été programmés, notamment sur le chemin de la Cordy, fréquemment concerné par les débordements.

Ces travaux ont été réalisés par l'en-

treprise Daviet-Vibert pour un montant de 5.490 Euros HT



TRAVAUX • COUR DE L'ECOLE



Entretien du patrimoine communal : un coût pour la collectivité.



La cour de l'école et ses nouveaux dessins.

RÉFECTION DE MURS

Après la démolition des anciens sanitaires, la réfection des enrobés de la cour, et l'installation d'un portier électronique, de nouveaux travaux pour embellir notre belle école sont programmés au cours de cette année : la reprise de murs extérieurs dont le crépi se dégrade.

Ces travaux répartis en deux phases ont été confiés à l'entreprise Gervasoni Maçonnerie pour un montant de 3.987.72 € et de 5.759.40 € TTC.

Une fois ces travaux réalisés, il sera possible de procéder à un ravalement complet des façades de l'école et murs extérieurs lors d'une période de vacances scolaire.

BRULAGE A L'AIR LIBRE DES DECHETS

PETIT RAPPEL POUR VIVRE EN BONNE HARMONIE

La combustion à l'air libre, de végétaux notamment, est une activité fortement émettrice de polluants et bien souvent une gêne pour le voisinage qui engendre régulièrement de nombreuses plaintes en mairie.

Alors ne brûlez plus vos déchets, valorisez-les. Des solutions adaptées à vos besoins et plus respectueuses de la qualité de l'air existent :

- Le compostage individuel
- Le broyage et le paillage
- La déchetterie

En cas de non respect, du règlement sanitaire départemental, une contravention de **450 Euros** peut être appliquée pour un particulier (article 131-13 du code pénal).

** règlement sanitaire départemental
(article 84)*



ETAT CIVIL

1^{er} trimestre 2022

NAISSANCES

14 janvier

- Aaron au foyer de Floriane Laydevant et Romain Grossi domiciliés au Chef-Lieu

16 mars

- Maëlo au foyer de Virginie Depraz et Thibault Van Der Biest, domiciliés à Orbessy-Bas.

- Ugo au foyer de Vanessa Lecomte et Jean-Pierre Villalon, domiciliés à Thusel.

DÉCÈS

13 février 2022

- Jean-Louis Lamaison, né le 16 mars 1952, domicilié à Thusel

CIMETIÈRE

Reprise de concessions perpétuelles

L'état d'abandon des concessions perpétuelles (n° 36 et 37) ayant été constaté après la procédure réglementaire il a été procédé à leur enlèvement, ce qui permettra une réorganisation de ce carré du cimetière.

LE TRI DE MES DÉCHETS

EN PRATIQUE



Le tri est un geste citoyen que tous les habitants de la commune sont invités à faire aujourd'hui. Trier ses déchets permet de les sélectionner selon leur nature afin qu'ils puissent être dirigés vers une filière de traitement adaptée pour être recyclés.

Seulement la pratique et les enjeux ne sont pas encore assimilés par l'ensemble de la population et régulièrement nous constatons une certaine anarchie autour des containers.

Trop souvent nous constatons le dépôt d'encombrants ou de matériaux qui auraient dû être emmenés à la Déchetterie de Broise.

REPAS DES ANCIENS

Chaque année la municipalité et le CCAS convient les anciens de plus de 65 ans de la commune à un moment festif autour d'un repas le premier dimanche de mars.

Une rencontre que beaucoup attendent et dont l'organisation a été fortement perturbée depuis mars 2020 avec un virus qui nous a compliqué la vie.

Convaincus de l'intérêt de ce moment de convivialité, les membres du CCAS ont décidé de le reporter au premier dimanche d'octobre, soit le dimanche 2.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Lors du conseil municipal du 23 mars 2022, le conseil municipal a validé le versement d'une première série de subventions au titre de l'année 2022 :

- 2.200 Euros à la Bibliothèque
- 679 Euros à l'Association Trois P'tits Points
- 300 Euros à la Mission Locale Jeunes du Bassin Annécien.

PETANQUE DU VENDREDI SOIR

Rendez-vous le vendredi 20 mai

L'activité pétanque organisée par l'Association « Les Amis de Saint-Eusèbe » depuis plusieurs années et qui connaît un beau succès durant la période estivale reprendra le vendredi 20 mai au terrain de sports et de loisirs route d'Orbessy.

Animation ouverte à tous de 16h à 22h, il vous sera demandé une petite cotisation de 2 Euros pour la saison qui s'achève généralement fin septembre/début octobre.

Petite restauration possible. Venez avec votre bonne humeur !

BLOG-NOTES

Mairie :

Téléphone : 04 50 69 68 39

mairiesaint-eusebe@orange.fr

Horaires : la mairie est ouverte

Les lundis et jeudis : de 14h00 à

17h00 (permanence du maire de 16h à 18h ou sur rendez-vous)

Urgences eau et assainissement :

04 50 01 87 08

Responsable de la publication :

Jean-François PERISSOUD

VIE ASSOCIATIVE

Notre village a la chance d'avoir une bibliothèque. Pour ceux qui ne sauraient pas, elle se situe au rez-de-chaussée du bâtiment de la mairie. La bibliothèque est ouverte à tous, vous pouvez venir la découvrir et ensuite devenir lecteur et adhérent. L'abonnement est de 6 € par famille et par an (gratuité pour les enfants jusqu'à 14 ans).

Les horaires d'ouverture au public sont :

• **JEUDI de 16 H à 18 H**

• **SAMEDI de 10 H à 12 H**

Cet espace est composé de deux parties :

• une partie pour les documents adultes (romans, romans policiers, romans du terroir, romans en écriture large vision, des documents sur la région, BD, documentaires et quelques magazines). Ce sont 600 documents disponibles pour le prêt.

• une partie pour les documents jeunesse (albums enfants, 1ères lectures, romans jeunesse, BD, documentaires et des magazines) Ce sont 1060 documents disponibles pour le prêt.

Cette collection s'ajoute des documents prêtés par SAVOIE-BIBLIO, la bibliothèque départementale, environ 450 livres pour adultes et jeunesse renouvelés très régulièrement. En 2021, nous avons acheté 126 livres au total.

Nous sommes très attachés à ce que les enfants viennent dès le plus jeune âge à la bibliothèque. C'est pourquoi nous recevons tous les lundis matins les enfants avec leur maîtresse (chaque classe à tour de rôle) pour un moment convivial autour des livres. C'est



Emmanuelle Baud qui anime ces séances. Pour les enfants nous organisons régulièrement des animations, actuellement c'est un rallye lecture qui est proposé. Les enfants ont 5 romans ou albums à lire et donnent leur avis sur ces lectures. Il est encore temps pour les enfants de venir emprunter un de ces livres avant la clôture du rallye fin avril. Pour les 8/12 ans c'est la sélection du prix « La Vache qui lit » qui est proposé. Ce prix est organisé par le festival Au bonheur des mômes du Grand-Bornand. 5 romans à lire afin de contribuer à l'attribution du prix.

Pour les adultes, nous proposons la sélection du prix Rosine Perrier décerné à Hermillon (73) à l'automne. Ce sont 12 romans qui vous attendent sur les rayons de la bibliothèque.

Pour vous tenir informés de toutes nos activités et nouveautés, visitez notre site internet : Bibliothèque Saint-Eusèbe (sainteusebe-biblio.fr) ainsi que notre page Facebook : Bibliothèque de Saint-Eusèbe (facebook.com)

L'équipe de la bibliothèque



Un spectacle à découvrir le samedi 21 mai à la salle d'animation

Chaque année, nous proposons un spectacle gratuit, ouvert à tous, adhérents de la bibliothèque ou pas. Ce spectacle est financé en partie par Savoie-Biblio et la bibliothèque.

Cette année, le spectacle aura lieu SAMEDI 21 MAI à 18 H à la salle d'animation pour une durée de 50 mn. Il s'agit d'un spectacle de la compagnie Anothai qui devrait ravir aussi bien les petits que les grands !

« Héritage » est un show de danse hip-hop avec six danseurs interprètes qui nous font voyager dans le passé. Habillés avec des costumes d'une autre époque et entourés d'objets domestiques et mythiques tel qu'un gramophone, ils développent une danse hip-hop empreinte de poésie et nous rappellent avec nostalgie le temps d'avant.

Vous pouvez visionner un aperçu du spectacle ici : <https://youtu.be/1Nb85kyw-2k>

Alors, notez bien cette date sur vos agendas et venez nombreux !

La bibliothèque est gérée par une équipe de 5 bénévoles : Huguette, Nathalie, Joëlle, Odile et Yvan. Ce sont 5 passionnés des livres qui ont à cœur de la faire vivre le mieux possible.

Nous recherchons un ou une autre bénévole... Vous aimez les livres, le contact, vous n'avez pas peur d'utiliser l'ordinateur ? Alors, venez nous rejoindre, nous vous accueillerons avec plaisir !